

Espaces insulaires de l'océan Indien

Les mutations contemporaines

Plus de 2000 îles et îlots s'égrènent à la surface de l'océan Indien, le troisième du monde en termes de superficie (75 millions de km²). Certaines se caractérisent par leur taille - Madagascar est encore surnommée la Grande île - d'autres entrent dans la catégorie des petits espaces insulaires, minuscules émeraudes posées sur l'écrin bleu de la mer. Certaines forment des blocs monolithiques, quand d'autres se morcellent en archipel. L'océan Indien offre ainsi un riche éventail d'îles, véritables microcosmes, parfois isolées, parfois centres névralgiques (Bernardie, Taglioni, 2005).

L'histoire récente de ces îles est marquée par de profondes mutations qu'elles soient sociales, économiques, juridiques, littéraires et artistiques, linguistiques ou géographiques. Quand certaines sont résolument ouvertes sur la mondialisation (Singapour, Maurice) — tantôt en se métamorphosant en enclaves touristiques, tantôt en hub portuaire — d'autres semblent restées en marge (archipel de Socotra, les îles extérieures aux Seychelles, Lamu, les Comores ou Mentawai) (Guebourg, 2006). Le monde insulaire régional oscille entre confinement et fonctionnement en réseau, échanges et migrations (Doumenge, 2010). Pour autant, les sociétés insulaires, « préservées » dans leur identité par un certain isolement et une distance géographique, doivent-elles forcément concilier modes de vie traditionnels et modernité ? Comment les îles de l'océan Indien s'inscrivent-elles sur le gradient du cosmopolitisme et de la créolisation ?

Cet appel à contribution se veut, pour ce premier numéro de la revue de l'OSOI, résolument ouvert. Il doit permettre le croisement d'approches disciplinaires, pluridisciplinaires et transdisciplinaires. Il interroge les mutations locales, les mutations propres à chaque île ou communes à un archipel. Ces métamorphoses peuvent également s'appréhender sous l'angle de la comparaison, même si pour le géographe Doumenge l'île n'est à nulle autre pareille. Néanmoins, une approche comparative de ces espaces insulaires constituerait une démarche scientifique pertinente faisant ressortir les dynamiques, mais aussi les résistances, que suscitent les contacts et mutations socioculturels et linguistiques. Une telle démarche pourrait ainsi poser la problématique des formes de résistance identitaire face à la globalisation ou l'ouverture aux mutations en cours. Les trois axes thématiques de l'OSOI (risque et développement / pouvoirs et réseaux / territoires et mobilité), qui se dessinent en filigrane de cet appel, doivent apparaître comme les fils conducteurs des réflexions des contributeurs.

Ce numéro vise à une meilleure connaissance et à une analyse des évolutions récentes des sociétés insulaires de l'océan Indien. Il se donne pour objectif de nourrir le débat sur cette recherche dialectique, à la source de toute démarche scientifique, allant du local au global.

Seront privilégiées les propositions portant sur l'un des axes suivants :

- Sur le plan historique, on peut s'interroger sur la place tenue par les îles de l'océan Indien au cours des deux derniers siècles. Îles insérées dans les Empires coloniaux, îles au cœur d'un espace maritime impliqué dans les deux guerres mondiales, îles enjeux de décolonisation puis convoitées au temps de la guerre froide. Autant de thèmes pouvant susciter des approches monographiques ou globales.

- Sur le plan plus strictement économique, du fait de leur petite taille, les espaces insulaires sont souvent caractérisés par une vulnérabilité plus forte aux chocs externes (hausse des matières premières, crises économiques et financières etc.) que les espaces de grande taille. Dans ce contexte, tout l'enjeu pour les petites économies insulaires de l'océan Indien est donc de pouvoir s'adapter à un environnement économique en perpétuelle mutation et soumis à des incertitudes de plus en plus fortes.
- Les évolutions législatives et/ou statutaires d'ordre interne ou externe des îles, marquées par des dialectiques singulières (droit commun/droit local, intégration/adaptation) ou par des phénomènes de transfert de droit ou d'acculturation juridique, témoignent de situations juridiques complexes de nature à nourrir la réflexion scientifique et à faire l'objet d'études. Les changements de statut de Mayotte à l'égard de la République française ou de l'Union européenne en constituent un exemple emblématique.
- Pour le géographe, le développement des îles repose sur un ensemble d'alternatives : tradition ou modernité, repli ou ouverture, continuité ou mutations. Autant de défis que doivent relever les espaces insulaires régionaux. Ces territoires – peu importe comment on les nomme, « confettis », « bouts de terre », « espace clos » – quel poids pèsent-ils sur la scène internationale ? Quelles empreintes les mutations en cours ont-elles sur les paysages ? Les contrastes internes, mais aussi entre les espaces insulaires de l'océan Indien eux-mêmes ont-ils tendance à s'amplifier ?
- Dans quelle mesure ces mutations – ou leurs résistances – se retrouvent-elles dans les littératures et les pratiques artistiques insulaires ainsi que dans les langues en contact ? Et, inversement, quelle est la part de la littérature et des arts – sur le plan des imaginaires, des langues, de la poétique, etc. – dans ces mutations ? Au-delà des spécificités propres à chaque espace, quels liens – travaillés ou inconscients – ces littératures tissent-elles entre elles et comment expriment-elles les négociations propres à des territoires d'échanges de langues et de cultures ?

Tous les champs disciplinaires sont ainsi appelés à proposer leur contribution pour ce numéro afin d'apporter des regards complémentaires et largement ouverts au monde.

Vos propositions d'une page sont à envoyer **avant le 20 août 2017**.